



Le vendredi 18 février 2022 s'est tenue la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social,

Le premier ministre, Jean Castex, a annoncé des investissements.
Des annonces en grande pompe, avec des mécanismes de financements complexes et sélectifs
qui laissent les salariés du public et du privé dans la perplexité.

ALERTE ROUGE / COLÈRE NOIRE

Pas pour tous; car seuls les travailleurs sociaux, éducatifs et du soin seraient concernés. Des métiers sont encore oubliés, comme les administratifs, les techniciens de maintenance etc.....

Pas suffisamment, car les 183€ ne compenseront pas les 400€ de perte de pouvoir d'achat et le gel des salaires, ces vingt dernières années. Nous revendiquons une réelle revalorisation des grilles salariales.

Pas satisfaisant car les annonces gouvernementales n'abordent pas le cœur de nos revendications ; telles que des conditions d'exercice décentes avec des moyens humains en adéquation avec nos missions.

Pas sûr: au vu des échéances électorales et des engagements à réduire les dettes, que certains candidats se sont engagés à respecter vis-à-vis de la commission européenne

Ne soyons pas dupes :

- ✓ Pour les salariés du privé: la seule revalorisation salariale n'est qu'une réponse à court terme et c'est bien le projet de fusion des conventions collectives 51 et 66/79/CHRS des employeurs qui a été acté par le gouvernement et qui est en marche pour une convention collective unique étendue qui va bouleverser les coefficients et les classifications.
- ✓ Pour les agents du public: c'est des embauches massives pour garantir un service public de qualité et l'égalité de traitement de l'application du CTI (Complément de Traitement Indiciaire) pour un SEGUR pour TOUS et pas seulement les assistants socio-éducatifs.

Nous ne voulons pas de l'instauration du salaire au mérite, de la convention unique nivelée par le bas, de l'évaluation des compétences en lieu et place du respect des diplômes, des qualifications et de l'ancienneté garants de l'égalité salariale. Nous restons fermement opposés au projet de critères classant dont certains ne pourront jamais être atteints. Comment peut-on en effet atteindre « une parfaite maîtrise » de son travail ou encore maîtriser son travail « au-delà des attentes et apporter des innovations » ?

Acteurs du champ de l'action sociale, de la protection de l'enfance, du handicap et du médico-social, vent debout contre les dégradations des conditions de travail, la perte de sens, le quantitatif au détriment du qualitatif, le manque de reconnaissance !

Que ce soit à l'échelle Nationale ou Départementale, mobilisons-nous pour des moyens humains, de la considération et une augmentation salariale réelle.

Toutes et tous à VANNES Vendredi 18 MARS 2022 à 10h

- au 6 avenue Georges Pompidou en amont de la Sauvegarde 56 et Douar Nevez à pied

- à l'Agence Régionale de Santé 32 rue boulevard de la Résistance avec votre vélo ou trotinette

Une arrivée à l'Hôtel du Département à midi pour un pique-nique revendicatif